



AVIS DE PUBLICITE DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC EN VUE D'UNE EXPLOITATION ECONOMIQUE

Cet avis fait suite à l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017, codifiée aux articles L.2122-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P), qui impose une publicité préalable ou une procédure de sélection préalable à la délivrance de certaines autorisations d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique.

Le présent avis concernant des autorisations de courtes durées, il constitue une publicité préalable en vertu de l'alinéa 2 de l'article L.2122-1-1 du CG3P.

I. Objet

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la mise à disposition ponctuelle d'un emplacement du domaine public pour un événement festif.

La Ville de L'Haÿ-les-Roses, souhaite mettre à disposition une partie du domaine public, en vue de l'installation d'un **(1) Food truck** à l'occasion de la manifestation « **L'Haÿ E-games – Tournoi E-SPORT** », qui aura lieu le **samedi 24 janvier 2026 de 11h à 18h**.

Lieu de la manifestation :

**Moulin de la Bièvre (dans la cour)
73 avenue Larroumès
94240 L'Haÿ-les-Roses**

Environ 800 personnes sont attendues sur la journée.

Repas le midi et tout au long de l'après-midi.

II. Emplacement mis à disposition et conditions d'exploitation

Dans la cour du Moulin, le Food truck pourra s'installer un espace dit « Espace restauration ». Il disposera d'une trentaine de m² pour s'installer. Possibilité de mettre des « manges-debout » devant le Food truck. La ville installera également une salle dans laquelle les gens pourront aller se restaurer (tables et chaises à disposition)

Une prise 16 ampères sera fournie au Food truck soit 3.5Kw.

L'utilisation du gaz est acceptée, mais doit être annoncée en amont afin de faire l'objet d'une déclaration.

Prévoir un extincteur.

III. Visite des lieux

Une visite des lieux n'est pas nécessaire mais possible si le prestataire le souhaite. Dans ce cas, il devra prendre attache auprès du service évènementiel.

IV. Activités proposées

Le Food truck devra proposer des menus attractifs en direction d'un public d'adolescents type : burger, tacos, burritos, wraps, ainsi que des chips, des gâteaux type cookies, brownies et des barres chocolatées et **prévoir des canettes de soda ou de jus et des bouteilles d'eau en quantité suffisante**. L'occupant devra fournir ses propositions de menus accompagnées de ses tarifs, et **obligatoirement proposer un tarif « jeunes » à 10€** en raison du public ciblé.

Toute proposition culinaire sera étudiée.

V. Durée de l'exploitation

Horaires de la manifestation : de 11h à 18h.

Durée : 7h.

Arrivée du Food truck possible à partir de 9h.

Le Food truck devra être prêt pour commencer son service dès 11h30 et ce, jusqu'à la fin de l'évènement.

VI. Redevance

En guise de redevance, l'occupant s'engage à offrir 10 repas (1 menu + 1 boisson), en direction du personnel communal ou du prestataire travaillant sur la manifestation.

VII. Candidature

Lettre de demande d'occupation du domaine public comportant impérativement :

- Le nom et les coordonnées du demandeur ;
- Le descriptif du Food truck (descriptif technique, alimentation proposée (fournir propositions menus + tarifs) ;
- **Photos du Food truck et de l'installation envisagée permettant de juger de la qualité des installations et du respect de l'hygiène** ;
- Extrait K-Bis datant de moins de trois mois ;
- Attestation d'assurance en cours de validité.

Il est demandé à l'exploitant de proposer de la vaisselle jetable « écoresponsable ».

VIII. Adresse de transmissions des demandes

Toutes les demandes d'occupation du domaine public doivent être adressées à la Direction des Achats et de la Commande Publique, sise, 41 rue Jean-Jaurès, 94240 L'Haÿ-les-Roses ou par courriel à mailsamp@ville-lhay94.fr.

La présentation du dossier du candidat est laissée à la libre appréciation du candidat.

IX. Durée de publicité

Du jeudi 24/11/2025 au jeudi 08/12/2025.

Date limite de réception de la demande d'occupation : **le lundi 08/12/2025 à 14h00.**

X. Renseignements complémentaires

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats devront s'adresser à :

Elsa LEGUAY-BLOUET
Coordinatrice du service Evènementiel
Espace Culturel Dispan de Floran (DACE)
Tél : 01 46 15 78 75
@ : elsa.leguay-blouet@ville-lhay94.fr